

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 0 895 773 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
10.02.1999 Bulletin 1999/06

(51) Int Cl.⁶: **A61J 9/04**

(21) Numéro de dépôt: **98401913.3**

(22) Date de dépôt: **27.07.1998**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(30) Priorité: **07.08.1997 FR 9710152**

(71) Demandeur: **SEB S.A.**
69130 Ecully (FR)

(72) Inventeur: **Doumeng, Lionel**
74150 Marcellaz - Albanais (FR)

(74) Mandataire: **Keib, Gérard et al**
NOVAMARK TECHNOLOGIES
Anciennement Brevets Rodhain & Porte
122, Rue Edouard Vaillant
92593 Levallois Perret Cedex (FR)

(54) **Biberon à membrane antiaérophagique**

(57) Un biberon est constitué par un récipient (1) comportant un fond amovible (2) et une membrane microporeuse (7) ayant une fonction antiaérophagique et s'étendant dans une ouverture (8) ménagée dans le fond amovible (2).

La membrane microporeuse (7) est solidaire du fond amovible (2).

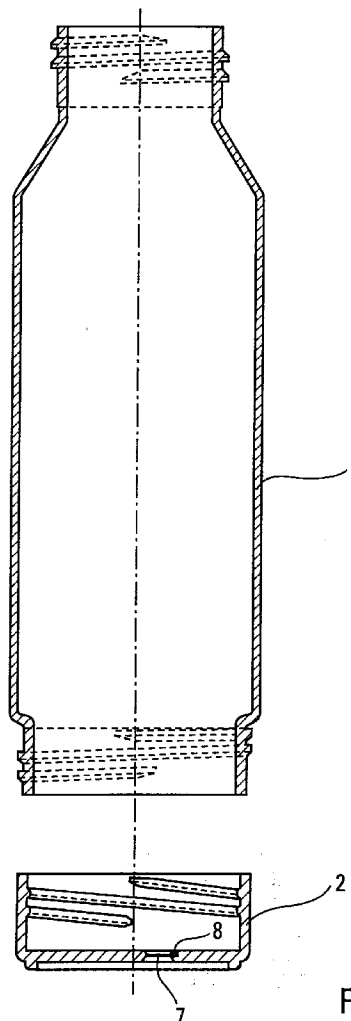


Fig. 1

EP 0 895 773 A1

Description

[0001] La présente invention concerne un biberon à membrane antiaérophagique.

[0002] On connaît un tel biberon, décrit dans le document WO 89/11546, comportant une membrane antiaérophagique montée sur un support périphérique.

[0003] Ce support est ensuite fixé sur l'ouverture du fond du biberon au moyen d'une bague vissée sur le corps du biberon, la membrane antiaérophagique étant maintenue entre l'extrémité du corps du biberon et la bague.

[0004] Cependant un tel dispositif comporte plusieurs pièces qu'il est nécessaire de parfaitement ajuster lors du montage, afin d'éviter toute fuite de liquide.

[0005] En outre, ces différentes pièces amovibles ne facilitent pas le nettoyage et le remontage du biberon.

[0006] La présente invention a pour but de résoudre les inconvénients précités et de proposer un biberon à membrane antiaérophagique de montage et démontage simplifiés.

[0007] Le biberon visé par l'invention est constitué par un récipient comportant un fond amovible et une membrane microporeuse ayant une fonction antiaérophagique et s'étendant dans une ouverture ménagée dans le fond amovible.

[0008] Selon l'invention, la membrane microporeuse est solidaire du fond amovible.

[0009] Une telle réalisation permet de faciliter le nettoyage du corps du biberon et du fond amovible.

[0010] En outre, la membrane microporeuse est montée sur le biberon directement lors de la fixation du fond amovible sur le corps du biberon, et ne requiert pas une grande précision lors du montage.

[0011] De préférence, la membrane microporeuse s'étend dans plusieurs ouvertures ménagées dans le fond amovible.

[0012] Cette disposition permet, pour une même surface globale de membrane microporeuse, de renforcer la structure du fond amovible, les différentes portions de membrane de dimensions réduites étant moins sujettes au percement qu'une unique membrane microporeuse de plus grande dimension.

[0013] De préférence, la membrane microporeuse est fixée par surmoulage sur le fond amovible.

[0014] D'autres particularités et avantages de l'invention apparaîtront encore dans la description ci-après.

[0015] Aux dessins annexés, donnés à titre d'exemples non limitatifs :

- la figure 1 est une vue en coupe longitudinale d'un biberon conforme à l'invention ;
- la figure 2 est une vue en coupe, selon la ligne II-II à la figure 3 du fond amovible d'un biberon conforme à l'invention ; et
- la figure 3 est une vue de dessus du fond amovible de la figure 2.

[0016] En référence à la figure 1, un biberon est constitué d'un récipient 1 sensiblement cylindrique, par exemple en matière plastique transparente, telle que du polycarbonate.

[0017] Ce récipient comporte un fond amovible 2 et une membrane microporeuse 7 ayant une fonction antiaérophagique et s'étendant dans une ouverture 8 ménagée dans le fond amovible 2.

[0018] Cette membrane est imperméable au lait mais perméable à l'air et permet ainsi l'équilibre des pressions entre l'intérieur et l'extérieur du biberon.

[0019] Tel qu'illustré à la figure 3, la membrane microporeuse 7 s'étend de préférence dans plusieurs ouvertures 8 ménagées dans le fond amovible 2 du biberon.

[0020] Les ouvertures 8 sont réalisées dans un support 6, ici sous forme de disque qui vient se fixer au fond amovible 2.

[0021] Les ouvertures 8 sont de préférence réparties symétriquement autour du centre du fond.

[0022] La membrane microporeuse 7 est fixée par surmoulage au support 6, par chaque ouverture 8.

[0023] Le support 6 lui-même peut être fixé par surmoulage dans le fond amovible 2.

[0024] Dans cet exemple, le support 6 est fixé au centre de la partie de fond 5 du fond amovible 2.

[0025] Des pieds 4, au nombre de 3 par exemple, peuvent équiper la partie de fond 5 du fond amovible 2 pour assurer une bonne stabilité du biberon.

[0026] De manière connue, un joint en élastomère peut en outre être disposé entre le fond amovible 2 et le corps 1 du biberon pour assurer l'étanchéité.

[0027] Bien entendu, l'invention n'est pas limitée à l'exemple décrit ci-dessus et de nombreuses modifications pourraient être apportées à celui-ci sans sortir du cadre de l'invention.

[0028] Ainsi, le support 6 pourrait être équipé d'une seule ouverture obstruée par la membrane microporeuse.

Revendications

1. Biberon constitué par un récipient (1) comportant un fond amovible (2) et une membrane microporeuse (7) ayant une fonction antiaérophagique et s'étendant dans une ouverture (8) ménagée dans le fond amovible (2), caractérisé en ce que ladite membrane microporeuse (7) est solidaire du fond amovible (2).
2. Biberon conforme à la revendication 1, caractérisé en ce que la membrane microporeuse (7) s'étend dans plusieurs ouvertures (8) ménagées dans le fond amovible (2).
3. Biberon conforme à l'une des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que la membrane microporeuse est fixée par surmoulage sur le fond amovible

(2).

4. Biberon conforme à l'une des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que la ou les ouvertures (8) sont réalisées dans un support (6) fixé au fond amovible (2), la membrane microporeuse (7) étant fixée par surmoulage au support (6). 5
5. Biberon conforme à la revendication 4, caractérisé en ce que le support (6) est fixé par surmoulage au fond amovible (2). 10
6. Biberon conforme à l'une des revendications 4 ou 5, caractérisé en ce que le support (6) est fixé dans une partie de fond (5) du fond amovible (2). 15

20

25

30

35

40

45

50

55

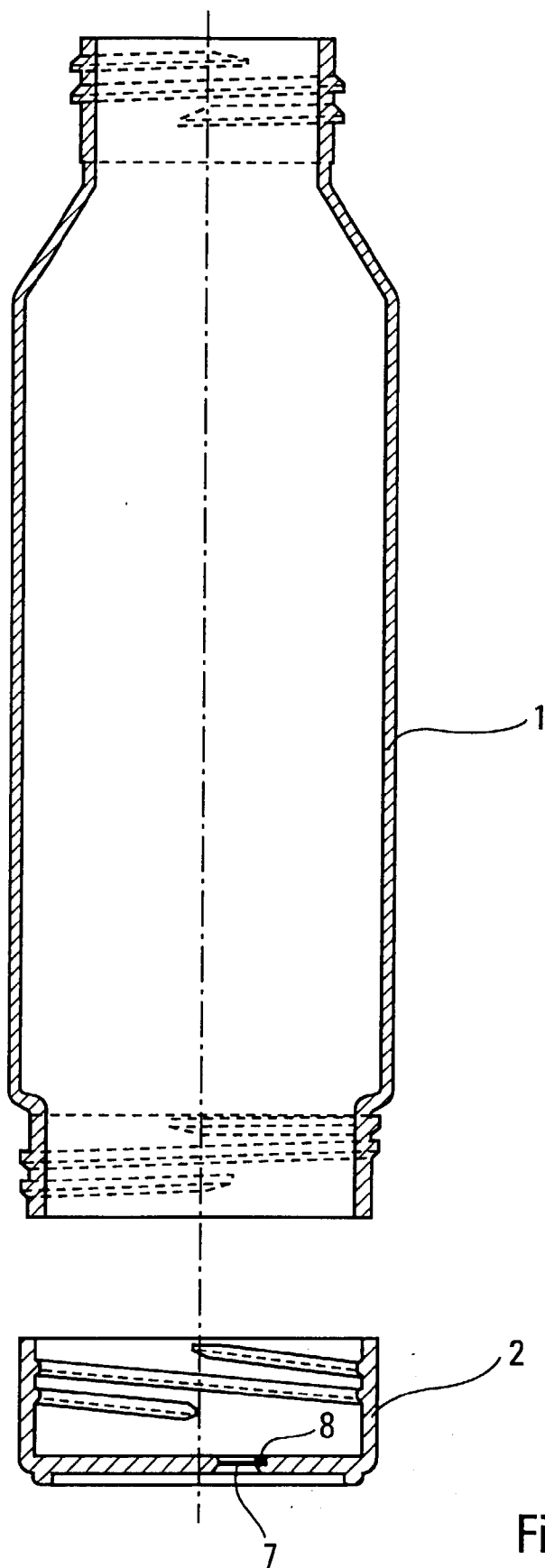


Fig. 1

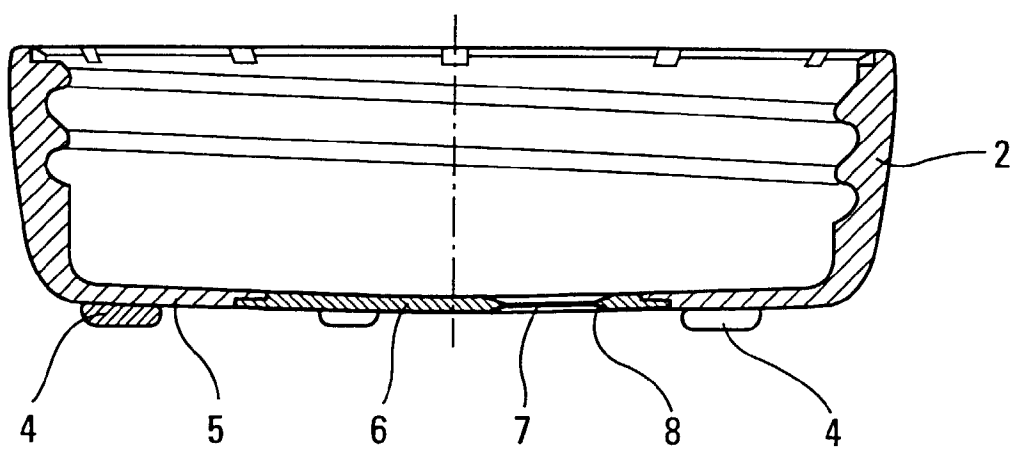


Fig. 2

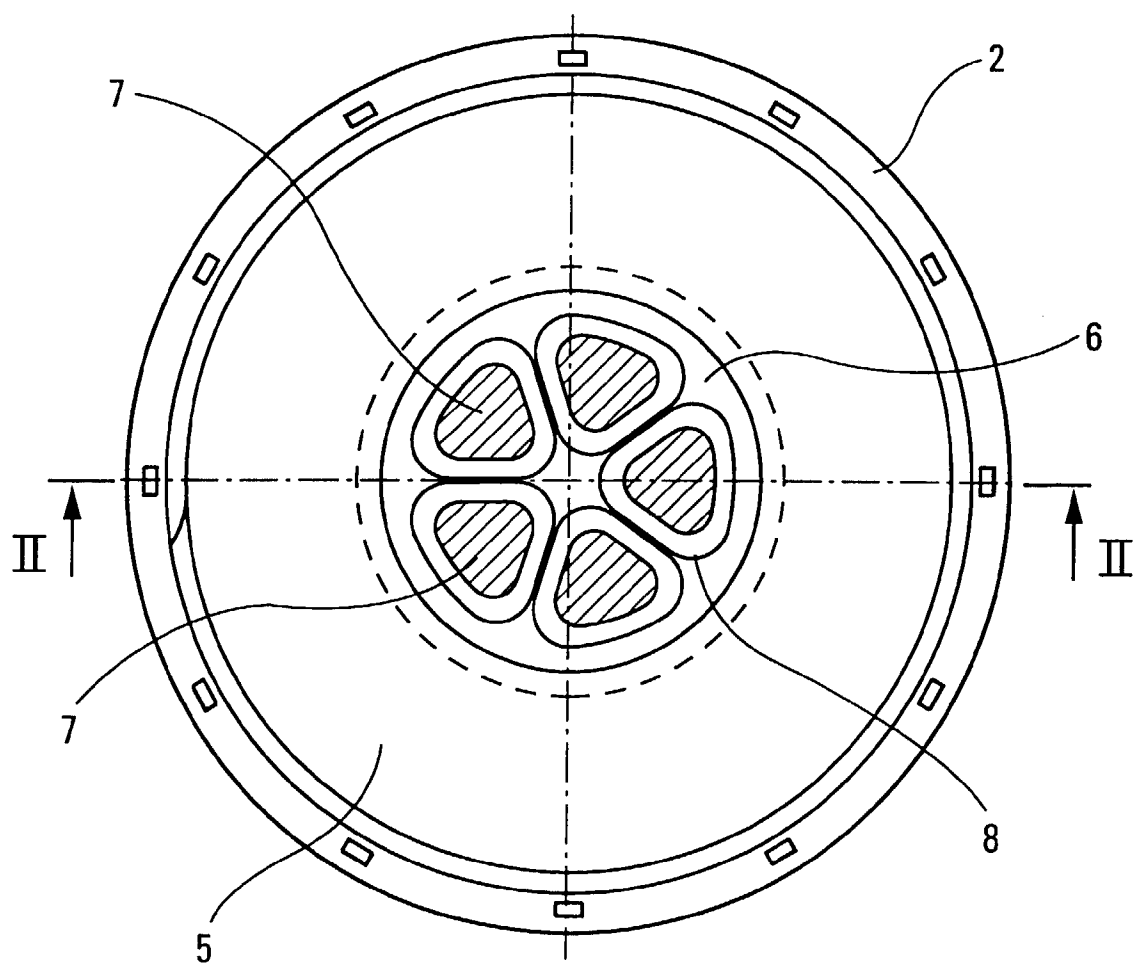


Fig. 3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 98 40 1913

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
Y,D	WO 89 11846 A (JOYNER JACK S ;MAUSHUND ERNIE (US)) 14 décembre 1989 * le document en entier *	1-3	A61J9/04
Y	DE 295 11 683 U (GORE W L & ASS GMBH) 28 septembre 1995 * page 11, ligne 13 - ligne 19; figures *	1-3	
A	US 2 394 722 A (SLOANE) 12 février 1946 * le document en entier *	1	
A	EP 0 350 128 A (PROCTER & GAMBLE) 10 janvier 1990 * page 10, ligne 19 - ligne 33; figure 8A *	4-6	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			A61J B65D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 9 novembre 1998	Examineur Godot, T
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P4C02)